



[www.fdsea74.com](http://www.fdsea74.com)

Maison de l'Agriculture – 52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9  
04.50.88.18.86

Annecy, le 30 novembre 2006

## **Loup : la FDSEA réclame le maintien du financement pour le gardiennage des troupeaux en 2007**

### **Motif**

Comme dans tout l'arc alpin, la Haute-Savoie est confrontée à la présence du loup. Notre position est claire sur son incompatibilité avec le pastoralisme.

La mise en place de mesures *T* est difficile pour les petits troupeaux et s'avère être une contrainte très lourde pour les éleveurs éligibles.

A moyen terme, la Haute-Savoie souhaite une rediscussion de la convention de Berne pour le déclassement du loup et la modification de la directive Habitat 43-92.

A court terme, pour 2007, l'application du nouveau PDRN permettra de soutenir l'investissement pour la protection des troupeaux mais voit la suppression des aides au gardiennage des troupeaux.

Or, cette mesure est indispensable pour prévenir les attaques de loups.

Enfin, on notera, à titre d'information, que Madame la Ministre de l'Ecologie, en déplacement en Haute-Savoie en juin 2006, s'était engagée à une séance de travail sur Chambéry en juillet. Nous regrettons vivement le comportement de la Ministre qui n'a pas donné suite à sa propre proposition...

### **Demande**

Le Ministre de l'Agriculture s'est récemment engagé pour le financement de l'emploi des bergers mais rien n'est prévu à ce jour pour le gardiennage par les éleveurs.

A court terme, nous demandons la mise en place d'un fonds suffisamment doté pour la reconduction des aides au gardiennage des troupeaux.

Source : FDSEA Haute-Savoie